

le dossier

LE VÉLO, C'EST TENDANCE !

Un peloton qui franchit la côte de la Redoute... Quelques valeureux coureurs qui gravissent en danseuse le mur de Huy... Longtemps, l'image du vélo dans notre région est restée cantonnée à Liège-Bastogne-Liège et à la Flèche wallonne, les deux grandes classiques cyclistes printanières.

Et si beaucoup d'entre nous conservent de précieux souvenirs d'enfance liés à la petite reine, son usage au quotidien, dans le contexte du tout à l'auto des 50 dernières années, ne s'est jamais imposé dans les esprits.

Pas simple, il est vrai. Nos contrées ne sont pas les Alpes mais quand même ! Collines, vallées, faux plats... notre relief et ses dénivélés ne favorisent pas une pratique aussi aisée qu'aux Pays-Bas ou en Flandre.

Mais les temps changent. Les difficultés pour nous déplacer nous contraignent de plus en plus à repenser nos modes de déplacement. Et, dans ce contexte, le vélo connaît de nouveaux adeptes. Et pas seulement le week-end.

Alors, puisque le printemps arrive, *Vivre la Wallonie* vous invite à regonfler les pneus de votre bécane et à vérifier que la chaîne est bien huilée. Et hop ! En selle, pour partir à la découverte des initiatives qui facilitent la pratique quotidienne de ce moyen de locomotion écologique et peu onéreux.

 DOSSIER RÉALISÉ PAR VÉRONIQUE BINET, VALÉRIE DEGIVES, EVELYNE DUBUISSON, ALICE GOBIET, MICHAËL MODOLO ET VALÉRIE PUTZEYS

Acteurs

DOPER L'USAGE DU VÉLO

Ces dernières années, le paysage cyclable régional s'est profondément transformé. Au départ, il y a bien sûr le RAVeL, devenu en 20 ans une marque de fabrique incontestable du territoire wallon. Parallèlement, tout un réseau associatif lié à la pratique du vélo a émergé. Et, depuis 2010, l'ensemble des partenaires et leurs actions sont fédérés au sein du Plan Wallonie cyclable.

Initié lors de la précédente législature gouvernementale, le **Plan Wallonie cyclable** a jeté les bases d'une véritable politique intégrée, destinée à augmenter significativement l'utilisation du vélo en Wallonie d'ici 2020.

Soutien de communes pilotes, promotion de l'usage du vélo dans les entreprises et dans les écoles, projets d'intermodalité avec les transports en commun... un large panel d'actions a permis d'enregistrer de belles avancées (voir ci-contre).

Le Gouvernement actuel entend poursuivre la dynamique. Cependant, rigueur budgétaire oblige, des priorités doivent être définies. L'idée maîtresse appelée à guider les projets à venir est le partage de l'espace public en intégrant dans tout aménagement (voirie, parking...) les cyclistes et les piétons. Les actions de promotion et de sensibilisation sont également maintenues.

Pour concrétiser ses actions, le Plan Wallonie cyclable s'appuie sur l'expertise et le travail mené par des acteurs de terrain qui en connaissent un rayon !

PRO VELO ET LES MAISONS DES CYCLISTES

Créée en 1992, l'asbl Pro Velo offre **une multitude de services** pour favoriser l'usage du vélo dans les meilleures conditions de sécurité et de confort :

- stages, formations, coaching à destination des écoles, des entreprises, des particuliers (enfants et adultes) ;
- études et conseils aux pouvoirs publics et entreprises ;
- location de vélos, vente d'accessoires spécifiques et de cartes, petites réparations ;
- organisation de tours guidés et intégration du vélo dans la vie touristique ;
- campagnes de sensibilisation.

L'association chapeaute les quatre **Maisons des Cyclistes**, plateformes associatives de proximité installées dans les gares de Liège-Guillemins, Mons, Namur et Ottignies.

GRACQ, LES CYCLISTES QUOTIDIENS

Mouvement citoyen en Belgique francophone, le GRACQ **milite en faveur du vélo comme moyen de déplacement au quotidien** notamment auprès des décideurs politiques et administratifs. Ses credos ? De meilleurs aménagements, un code de la route adapté aux cyclistes et une fiscalité plus favorable.

Le GRACQ sensibilise et propose également des formations au grand public. Il dispose d'une soixantaine de groupes et points locaux en Wallonie.

« L'HEUREUX CYCLAGE », RÉPARATION ET SECONDE MAIN

L'HeureuxCyclage.be est le **réseau des ateliers mécanique vélo** de Wallonie. On peut y acheter un vélo de seconde main remis à neuf, y faire réparer ou graver le sien, louer un vélo pour une courte ou longue période... Certains ateliers proposent même des formations à la réparation ou à l'entretien.

Coordonnées de ces organismes en fin de dossier



© Tous vélo-actifs

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Depuis le lancement du Plan Wallonie en 2010 :

- La fréquentation des Maisons des Cyclistes a été multipliée par huit ;
- Le nombre de Brevets du cycliste a augmenté de 30%. Près de 9000 enfants l'ont passé au cours de l'année 2013-2014, soit un petit Wallon sur cinq !
- Le nombre d'ateliers mécaniques membres de l'Heureux cyclage, a été multiplié par cinq.



Communes cyclables

DES COMMUNES SUR DEUX ROUES

En 2012, le Gouvernement wallon a sélectionné 10 communes pilotes sur base de leur plan communal cyclable (PCC). Véritables laboratoires de mobilité durable, elles ont bénéficié de subsides pour développer des aménagements propices aux déplacements en vélo et sensibiliser leur population. Parmi celles-ci, Mouscron et La Louvière mènent une série d'actions pour ancrer une politique cyclable à long terme et mieux partager l'espace public entre les différents utilisateurs.

Mouscron et La Louvière mènent une série d'actions pour ancrer une politique cyclable à long terme

À LA LOUVIÈRE, le vélo c'est chic!

Construire une image positive du vélo, c'est le fil conducteur du PCC de cette commune. Pour y associer un maximum d'habitants, elle travaille, depuis 2013, sur le changement des comportements. Une enquête menée auprès de 500 citoyens, la création d'ambassadeurs vélo qui travaillent par le bouche-à-oreille, les opérations « vélo éclairé » ou l'organisation de bourses aux vélos sont quelques-unes des actions menées pour développer une véritable culture du vélo à La Louvière, qui a vu son nombre de cyclistes augmenter de 35% en 2014. Et pour montrer qu'on peut être chic à vélo, la commune a participé au mouvement « Cycle Chic » et présenté une exposition urbaine des photos primées sur les réseaux sociaux.

Abonnement à la newsletter sur demande à l'adresse : communication@lalouviere.be



Cycle chic à la Louvière - © PCC La Louvière



Marquages cyclables à Mouscron - © PCC Mouscron

MOUSCRON, ville cyclable

Les subsides octroyés à la ville pour réaliser son PCC ont permis de développer les infrastructures cyclables, en matière de circulation mais aussi de stationnement. La création d'un point vélo à la gare de Mouscron, la liaison entre les agglomérations, le jalonnement, l'entretien et l'éclairage des itinéraires ont contribué à ancrer la pratique du vélo en la rendant plus sûre. La ville a également travaillé sur la sensibilisation des usagers en mettant à leur disposition un site internet et un espace mail spécifique, une carte de poche des itinéraires, mais aussi en pérennisant les formations des enfants ou encore en favorisant le vélo pour les seniors ou la location de vélos électriques.

Plus d'informations : www.velomouscron.be

BON À SAVOIR

Le mouvement **Cycle Chic**, inventé au Danemark en 2006, consiste à poster, sur un blog, des photos de cyclistes urbains, prises jour après jour. Infos : www.carfree.fr

Le SPW emploiera bientôt un **vélo mesureur**. Ce nouvel outil permettra d'objectiver l'évaluation des itinéraires vélocyclables et, le cas échéant, d'améliorer la cyclabilité.

Pour partager les bonnes pratiques en matière d'aménagement cyclable, la direction des Déplacements doux et des Partenariats communaux propose une série de **guides méthodologiques** téléchargeables sur <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

VINGT BOUGIES POUR LE RAVeL!



© SPW - DGO1

En 1995, la Wallonie inscrit le programme RAVeL dans sa déclaration de politique régionale. En 1996, le premier tronçon reliant les gares de Rochefort et de Villers-sur-Lesse est inauguré. Vingt ans après, ce sont plus de 1300 km que compte désormais ce réseau qui séduit de plus en plus d'usagers.

Les itinéraires du RAVeL relient les pôles principaux de Wallonie. Aménagé sur des voies de chemin de fer désaffectées et des chemins de service bordant les rivières, fleuves et canaux, ce réseau séduit par ses dénivelés peu importants, ses tronçons souvent asphaltés et l'absence de voitures.

LENTEMENT MAIS SÛREMENT

Le RAVeL s'adresse aux usagers lents, c'est-à-dire non motorisés. Il permet aux piétons, cyclistes, poussettes, personnes à mobilité réduite ou adeptes du « roller » de se promener et de se déplacer de façon plus durable et en toute sécurité. Les vélos à assistance électrique, ainsi que les cavaliers (sur certains tronçons), y sont également autorisés.

À VÉLO AU BOULOT

S'il constitue un formidable outil de promotion d'un tourisme doux, permettant la découverte du patrimoine naturel et historique tout au long de ses itinéraires, le RAVeL est aussi utilisé pour des déplacements plus quotidiens. En effet, il s'intègre dans une réflexion plus globale sur la mobilité durable. Favorisant l'accessibilité des zones industrielles ou des centres urbains qu'il traverse, comme ceux de Namur, Liège ou encore Charleroi, c'est en toute sérénité et sans embouteillage que les usagers peuvent rejoindre leur lieu de travail, faire des courses ou aller à l'école.

UN NOUVEAU SITE EN 2015 !

Les itinéraires du RAVeL sont décrits sur le site <http://ravel.wallonie.be> qui propose aussi une application cartographique interactive. Une nouvelle version du site et de l'application verront le jour dans le courant de l'année 2015. Les parcours sont également repris sur des cartes gratuites qui peuvent être commandées à l'adresse : ravel.dgo1@spw.wallonie.be



© SPW - DGO1

- R** comme Réseau
- A** comme Autonome
- Ve** comme Voie
- L** comme Lente

Il s'agit d'une appellation utilisée dans notre région qui concerne uniquement les voies gérées au niveau régional. Dans les autres pays d'Europe on parle le plus souvent de voies vertes.



© SPW - DGOI

QUELQUES CHIFFRES :

- 1343 km de voiries sont recensés comme RAVeL dont 660 km de chemins de halage, 658 km sur des lignes de chemin de fer désaffectées et 25 km de chemins forestiers autour des lacs d'Eupen et de la Gileppe.
- 133 km de « Pré-RAVeL », 65 km de voies vertes communales et 365 km de liaisons entre sites propres.
- 105 millions € investis par la Wallonie depuis 2002 ; 5, 5 millions € en 2015
- En zone urbaine (en moyenne), 35% des usagers sont des piétons et 65% des cyclistes.
- En zone rurale, 20% sont des piétons et 80% des cyclistes.

LE RAVEL DU FUTUR

Dans les cinq prochaines années, l'évolution du RAVeL visera à favoriser le maillage le plus dense possible en aménageant les courts tronçons et les six chaînons stratégiques manquants. La pose de signalisation directionnelle, l'asphaltage de pré-RAVeL et l'entretien du réseau existant seront aussi des priorités pour offrir une infrastructure de qualité. Enfin, le développement d'itinéraires de longue distance placera le réseau sur la carte européenne des voies vertes en assurant les jonctions nécessaires avec les voies lentes des pays frontaliers et en développant le vélotourisme dans notre région.

VÉLO SANS FRONTIÈRES

Gage d'aventures, de rencontres et de découvertes, le vélo permet d'élargir les horizons. Deux projets d'itinéraires de longues distances témoignent de l'intégration du RAVeL dans d'autres réseaux :

- Premier itinéraire cyclable de longue distance en Wallonie, la **Meuse à Vélo** relie, sur une distance de 155 km, Givet à Maastricht en passant par Agimont, Hastière, Dinant, Namur, Huy, Liège, Visé et Lanaye. Il bénéficie d'une signalisation continue entre les frontières française et néerlandaise. La Meuse à Vélo fait partie d'un projet transfrontalier d'itinéraire qui relie la source française du fleuve à son embouchure au sud de Rotterdam.

- Appelé aussi « Pilgrims Route », l'**EuroVelo 3** s'étend de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne) à Trondheim en Norvège sur plus de 5000 km ! Les 215 km de la partie wallonne suivent le RAVeL de la L38 de Aix-la-Chapelle à Liège, la Meuse, de Liège à Namur et la Sambre jusque Maubeuge. Une signalisation directionnelle est posée sur toute la partie mosane. La Sambre sera signalée pour l'été 2015. Selon la forme et l'envie, le tronçon se parcourt en 5 à 7 jours.



Dans les cinq prochaines années, l'évolution du RAVeL visera à favoriser le maillage le plus dense possible

DES CYCLISTES CONVAINCUS !

Georges d'Andenne : « J'emprunte régulièrement le RAVeL de la Molignée. J'aime pédaler au petit matin dans l'air frais des sous-bois, en écoutant les chants d'oiseaux et en traversant les bois, les champs et les vieux ponts de pierres, c'est un pur bonheur... ».

Jérôme de Marchin (11 ans) a fait ses premiers tours de pédales sans les petites roues sur la section L 126 du RAVeL qui relie Ciney à Marchin. « Là-bas, je me sentais plus en sécurité que sur la route. Et puis, c'était plus facile car c'est plat ! »

Il y a deux ans, pour se perfectionner, il a effectué un stage organisé par la Maison des cyclistes de Namur. Au programme sorties vélo sur le RAVeL le long de la Sambre et de la Meuse, montée vers la Citadelle et, surtout, apprentissage de la conduite en ville. « J'ai appris comment je devais rouler dans le trafic, les règles de priorité, etc. Maintenant, je me sens à l'aise partout où je roule ».

Mode d'emploi

ROULER À VÉLO, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

L'utilisation d'un deux roues en milieu urbain apporte très certainement une réponse aux problèmes de pollution et de mobilité actuels dans nos cités. Cela étant, rouler à vélo demande une vigilance et une prudence de tous les instants car entre les camions, voitures et autres motos, le cycliste restera toujours un usager « faible » dans le trafic.

Depuis quelques années, des aménagements spécifiques pour la circulation à vélo s'installent dans le quotidien des usagers de la route. On les appelle « **pistes cyclables** », « **bandes cyclables suggérées** », « **rues en sens unique limité** », « **sites partagés bus-vélo** », « **tourne à droite réservés aux cyclistes** » et « **quartiers en zone 30** » Essayons d'y voir plus clair.

- Une **piste cyclable** désigne la partie de la voie publique réservée à la circulation des deux-roues. Elle est délimitée par deux lignes discontinues parallèles de couleur blanche et n'ayant pas une largeur suffisante pour permettre la circulation des véhicules automobiles.
- La **bande cyclable** suggère l'emplacement du cycliste sur la voie publique par le biais d'une large bande de peinture ou de chevrons (flèches indiquant le sens de circulation des vélos) et de pictogrammes vélos.
- La **rue en sens unique limité** permet aux cyclistes de pouvoir circuler dans les deux sens sur une voie à sens unique pour véhicules motorisés. Cette disposition permet aux cyclistes d'éviter de trop longs détours.
- Les **sites partagés bus-vélo** indiquent l'opportunité pour un cycliste d'emprunter sous certaines conditions la bande réservée aux bus. Attention cependant à rester très attentif à la signalisation.
- Le **tourne-à-droite réservé au cycliste** autorise le cycliste à tourner à droite alors que le feu lumineux est toujours au rouge.
- Les « **quartiers en zone 30** » sont des endroits où la circulation est limitée à 30 km/h pour tout usager qui l'emprunte, ce qui constitue un espace plus apaisé pour les cyclistes comme pour tous les autres usagers.



QUELQUES RÈGLES D'OR POUR ROULER À VÉLO DANS LE TRAFIC

ÊTRE VISIBLE ET PRÉVISIBLE : se munir de l'équipement réglementaire en matière d'éclairage, soigner le positionnement sur la chaussée (éviter les angles morts...), garder une trajectoire la plus rectiligne possible et bien indiquer l'intention de tourner.

RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE, c'est notamment, ne pas rouler sur les trottoirs ni sans éclairage à la nuit tombée, ne pas brûler les feux rouges, marquer l'arrêt aux passages pour piétons...

GARDER UN MÈTRE DE SÉCURITÉ À VOTRE DROITE pour éviter d'être surpris par l'ouverture d'une portière ou par d'éventuels débris sur la chaussée.

REMONTER LES FILES DE VÉHICULES IMMOBILISÉS PAR LA GAUCHE OU PAR LA DROITE, mais avec prudence pour éviter une portière qui s'ouvre subitement ou une voiture qui pourrait faire un écart.

TRAVERSER LES RAILS DE TRAM AVEC PRUDENCE et le plus perpendiculairement possible pour éviter de coincer la roue à l'intérieur.

À lire : « Les cyclistes et le code » édité par l'IBSR et le Gracq. En vente dans les Maisons des cyclistes. 3€.

ÉQUIPEMENT LÉGAL MINIMUM D'UN VÉLO ORDINAIRE : PETIT RAPPEL

- Une sonnette audible à 20 m
- Deux freins (un à l'avant et un à l'arrière)
- Des catadioptres :
 - un blanc à l'avant, un rouge à l'arrière
 - des jaunes ou oranges sur les pédales visibles à l'avant et à l'arrière
 - deux catadioptres jaunes ou oranges à double face aux rayons de chaque roue et/ou une bande réfléchissante blanche de chaque côté des pneus.





Rouler à vélo au beau milieu du trafic, ça ne s'improvise pas. Il faut pouvoir à la fois, connaître les dispositions du code de la route, maîtriser la machine sur laquelle nous pédalons et se former à la conduite cycliste.

ACHETER UN VÉLO EN SECONDE MAIN

Dans certaines Maisons des cyclistes, suite à un renouvellement de cycles, il est possible d'acheter un vélo de seconde main. Certains vendeurs de vélos proposent aussi de l'occasion (voir liste détaillée de vendeurs sur le site Pro Vélo).

Certains membres de l'HeureuxCyclage proposent également une formule originale : **un vélo pour 10 ans**. Moyennant 65 €, ce dispositif permet à un enfant d'avoir un vélo toujours adapté à sa taille et à ses besoins. Dès que le vélo mis à sa disposition devient trop petit ou ne répond plus à ses besoins, l'enfant retourne à l'atelier et en choisit simplement un autre, sans payer de supplément et ceci durant... 10 ans.

RÉPARER OU FAIRE RÉPARER SON VÉLO ?

Dans les ateliers de l'HeureuxCyclage et dans les Maisons des Cyclistes, il est possible de :

- disposer gratuitement d'un atelier mécanique et de l'outillage nécessaire pour réparer soi-même son vélo, en ayant même la possibilité d'acheter sur place des pièces de rechange et d'être formé à la réparation ;
- faire réparer son vélo à des prix très démocratiques pour de **petits ennuis** (pneu crevé, souci de frein, de dérailleur ou encore de dynamo). Pour la gestion de freins à disque, le réglage de suspensions ou le matériel haut de gamme, il faut se rendre chez un marchand spécialisé.

SE FORMER À LA CONDUITE DE BASE OU DANS LE TRAFIC URBAIN

La circulation demande une bonne maîtrise de son vélo. Un apprentissage progressif est d'ailleurs organisé par Pro Vélo et par le Gracq. Il propose différents programmes spécifiques : brevet du cycliste, cours pour débutants, formation d'animateurs et d'enseignants, apprentissage du déplacement en groupe...

A la lecture de ces quelques lignes, on le constate, **rouler à vélo** au beau milieu du trafic, **ça ne s'improvise pas**. Il faut pouvoir à la fois, connaître les dispositions du code de la route, maîtriser la machine sur laquelle nous pédalons et se former à la conduite cycliste pour pouvoir s'intégrer de manière efficace et durable dans le trafic routier, toujours plus dense sur les routes de nos jours.

Rouler à vélo demande aussi à l'utilisateur de bien choisir sa machine, celle qui correspond à son gabarit et qui lui permettra de se déplacer de manière confortable et sécurisée. Plusieurs questions se posent alors. Comment bien choisir son vélo et se former à la conduite de base ou dans le trafic urbain, où peut-on acheter un vélo en seconde main, comment réparer soi-même son vélo, à quel endroit le déposer pour le faire restaurer ? Toutes ces questions peuvent trouver réponse auprès des associations actives en la matière que sont Pro Vélo et les Maisons des cyclistes, le Gracq ou le réseau de l'Heureux cyclage (coordonnées en page 26).

BON À SAVOIR

Chaque année au printemps, les parcs à conteneurs de Wallonie organisent une **collecte de vélos** en bon état. L'objectif de cette action est à la fois de poser un geste pour l'environnement mais aussi d'encourager l'économie sociale, puisqu'une partie des vélos collectés sont réparés par des associations locales. **Prochaine édition : samedi 25 avril 2015.**



Le prix du vélo à assistance électrique reste une entrave à son utilisation. Cependant, des alternatives existent à l'achat d'un VAE.



FAIRE GRAVER SON VÉLO

Pour dissuader les voleurs et pour aider à identifier le propriétaire d'un vélo volé, **il est recommandé de faire graver votre numéro de registre national sur le cadre de votre vélo. C'est une opération très facile qui ne prend que quelques minutes. Ici encore, adressez-vous aux Maisons des cyclistes et aux ateliers de l'HeureuxCyclage. C'est rapide et gratuit !**

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE

Le « **Vade-mecum de mécanique vélo** ». Clair, précis et abondamment illustré, il est à mettre entre toutes les mains ! Vous pourrez vous le procurer au prix de 3 € auprès de la plupart des associations vélo à Bruxelles et en Wallonie.

« **A vélo comme un pro** » est une brochure éditée par Provelo pleine d'astuces pour l'apprentissage des enfants.

TOUT RENSEIGNEMENT UTILE :

www.provelo.org
www.maisonsdescyclistes.be
www.gracq.be



GROS PLAN SUR LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le vélo à assistance électrique (VAE) a le vent en poupe en Wallonie. Bien qu'apparu dans les années 1930, il connaît un regain d'intérêt suscité, entre autres, par l'évolution des batteries. Petit tour d'horizon des avantages et inconvénients de ce nouveau moyen de locomotion.

Lors d'un sondage sur la mobilité réalisé en 2012, 45 % des personnes interrogées ont reconnu ne pas pratiquer le vélo par manque de condition physique. Equipé d'une batterie, le vélo à assistance électrique est le coup de pouce idéal pour affronter une côte, parcourir une longue distance ou encore affronter des vents contraires, tout en effectuant une activité physique, car il faut tout de même pédaler pour avancer...

UN ACHAT ONÉREUX

Le prix du vélo à assistance électrique (beaucoup plus élevé que celui d'un vélo de ville classique) reste une entrave à son utilisation. Cependant, des alternatives existent à l'achat d'un VAE. Certaines communes wallonnes octroient en effet à leurs habitants des primes. Il est également possible de louer des VAE dans les Maisons des Cyclistes et Points Vélo de Wallonie. Enfin, certaines entreprises inscrites dans l'opération Tous vélo-ac-

tifs bénéficient d'un subside pour faire tester les vélos à assistance électrique par leurs travailleurs.

A lire sur le site de Pro Velo : le guide d'achat du VAE

LE VAE, EN QUELQUES CHIFFRES

- Autonomie de la batterie : minimum 50 km
- Vitesse maximale : 25 km/h
- Coût moyen : 1 500 €





Vélos et entreprises

OPÉRATION « TOUS VÉLO-ACTIFS »

Avantageux fiscalement, excellent pour la santé, l'environnement, la mobilité et l'image de l'entreprise, le vélo est dans l'air du temps... Alors, de nombreux employeurs ou responsables mobilité, voudraient passer à l'action, être parmi ceux que l'on appelle « vélo-dynamiques ». Comment s'y prendre ? Depuis mai 2012, le Service public de Wallonie conseille et accompagne 25 employeurs wallons dans ce sens. Il existe, par exemple, des formations pour rouler à vélo dans le trafic, des « Bike Coaching », des systèmes de location...



MAIS QUE DOIT FAIRE UNE ENTREPRISE POUR ÊTRE UN « BON ÉLÈVE » ?

Voici quelques pistes à suivre :

- mettre en place plusieurs petites actions sur une longue période plutôt qu'une grande action unique sur l'année;
- prévoir des infrastructures adéquates (stationnements sécurisés, vestiaires avec douches et casiers...);
- lancer des actions de motivation et de formation (vélos d'entreprise, journées vélo, tests de vélos électriques ou pliants...);
- offrir des avantages aux employés qui viennent travailler à vélo et souligner leurs efforts (indemnité kilométrique, chasuble gravée au nom de l'entreprise, entretien des vélos sur le lieu de travail...);
- communiquer activement autour de chaque mesure et désigner un « responsable mobilité » qui peut servir de relai;
- montrer l'exemple ! Certains managers commencent à utiliser le vélo pour venir travailler...

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Venus à vélo, vos collaborateurs éviteront les bouchons, les soucis de parking et seront toujours à l'heure !
- En effectuant 4 km à vélo matin et soir, le travailleur améliore son humeur et augmente son espérance de vie de deux ans et demi !
- Une dizaine de vélos peuvent être garés dans l'espace occupé par une seule auto !

QUELQUES EXEMPLES DANS LES SERVICES PUBLICS :

AU SPW, plusieurs vélos « de service » sont mis à la disposition des agents (ainsi que le matériel adéquat) pour se rendre en réunion, pour se déplacer d'un bâtiment à un autre, pour effectuer les courses alimentaires sur le temps de midi...

À LA SNCB, le **Blue-bike** vous permet, après un trajet en train, de rejoindre facilement votre destination finale. (Coût : 3 € par 24h)

AU TEC, l'abonnement **Cyclo-TEC** combine un abonnement TEC annuel avec la mise à disposition d'un vélo pliable. Accessible dès l'âge de 16 ans, Cyclo-TEC est la solution de mobilité idéale au quotidien pour combiner avec un trajet en bus. (Coût : 60 € par an comprenant location, maintenance et assurance tous risques vol inclus).



SWIFT : un exemple de structure vélodynamique

L'entreprise SWIFT à La Hulpe est une entreprise active dans le transfert sécurisé des données bancaires. Elle a joué le jeu et est devenue « première de la classe ». C'est en effet la seule entreprise qui peut désormais afficher cinq étoiles au label attribué chaque année durant la Semaine de la Mobilité. Sensibilisée dès le départ à l'écologie, SWIFT avait déjà mis en place de nombreuses actions : facilitation de l'usage des transports en commun, remboursement des trajets, navettes privées en bus, etc. Le vélo, c'est en quelque sorte le prolongement du processus. Après l'inscription à « Bike to Work » en 2009, c'est en progressant et s'améliorant continuellement que cette entreprise est devenue leader en la matière.

Promotion - éducation

DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Saviez vous que 70% des enfants de l'enseignement fondamental habitent à moins de 5 km de leur école ? Par ailleurs, trois enfants sur quatre sont conduits en voiture...

Afin de développer significativement la pratique du vélo, le Gouvernement wallon a initié, en 2003, le **Brevet du cycliste** ce qui permet de former chaque année en moyenne quelque 8 000 élèves de 5^e et 6^e primaires à rouler dans la circulation.



Tests théoriques, maîtrise et vérification du vélo, test individuel dans la circulation, tout cela nécessite un engagement important, de la part des enseignants mais aussi, dans certaines communes, de la part de bénévoles, de policiers ou d'agents communaux qui souhaitent s'impliquer dans le projet. Dans de nombreux cas, il s'agit d'un soutien incontournable et bénéfique pour la cohésion de la commune.



Les élèves de 6^e primaire de Joffray Poulain totalisent 822,5 km parcourus en un mois ! Ce qui représente sept élèves sur dix venus en classe à vélo.

Bike 2 school est organisé par Pro Velo EDUC dans le cadre du Plan Wallonie cyclable. L'objectif est d'encourager les jeunes à se rendre à l'école à vélo. La cible est toute-fois plus large et il y a des cadeaux à gagner !

Les familles : un parent inscrit un ou plusieurs enfants, accompagné ou pas. Ils devront effectuer un maximum de trajets domicile-école durant la période du concours choisie. Le nombre de trajets doit alors être indiqué sur un site web dédié.

Les classes : l'enseignant inscrit sa classe et peut s'inscrire aussi s'il le souhaite. Ensemble, ils devront effectuer un maximum de trajets domicile-école durant la période du concours choisie, en étant les plus nombreux possible dans la classe. Ces données seront ensuite encodées sur le site.

Les écoles : la direction inscrit son école (une classe minimum doit participer) et compte chaque matin le nombre de vélos parqués devant l'école.

Une fois inscrits, les participants recevront un login leur permettant d'encoder les trajets ou le nombre de vélos sur le site web du concours. Alors, tous en selle et... que les plus assidus gagnent !



La Petite école de Gentinnes, lauréate du concours Bike 2 school

Prochaine édition : avril 2015

De nombreux stages sont aussi organisés durant les congés scolaires par les Maisons des cyclistes. A Mons à Pâques (vélo+escalade), à Ottignies en été (vélo+multisports), à Namur (Pâques+été). Pour l'instant sur Liège, aucun stage n'est programmé, mais cela ne saurait tarder selon les responsables de la Maison des Cyclistes (www.maisonsdescyclistes.be/agenda).



A Gentinnes (Chastre), Monsieur Joffray souhaitait mettre en exergue l'idée d'autonomie et d'écologie. Le projet « Bike 2 school » y répondait. Les enfants avaient tous leur brevet du cycliste depuis la 5^e primaire et il était donc logique de concrétiser cela. L'idée a d'abord été accueillie avec surprise par l'école, les parents et les élèves. Mais très vite, avec joie et enthousiasme, la motivation des enfants a été un élément déclencheur ! L'effet de groupe a fini par convaincre tout le monde et les ¾ de la classe fait aujourd'hui les déplacements à vélo qu'il neige, pleuve ou vente ! Pour ne pas laisser les enfants seuls à la maison, il restait juste à coordonner l'heure de départ et du retour avec le planning des parents et le tour fut joué...



EN SAVOIR PLUS
www.bike2school.be

Vélotourisme

LE VÉLOTOURISME EN WALLONIE

Depuis sa création, le Plan Wallonie cyclable n'a cessé de développer le vélotourisme en Wallonie en mettant notamment l'accent sur le développement des facilités et du confort pour les amateurs de la « Petite Reine ». Voici quelques mesures qui font rimer vélo et tourisme avec plaisir.

À l'instar des Pays-Bas et de la Flandre, la Wallonie se dote petit à petit de réseaux cyclables à « **points-nœuds** » ou « **carrefours numérotés** » qui permettent aux cyclistes de suivre leur route sans avoir besoin de carte routière. Au préalable, il suffit de définir son parcours en fonction de la longueur souhaitée, en boucle ou en ligne, en notant la succession des numéros à suivre. L'avantage majeur de ce système est qu'il permet de réaliser un grand nombre de boucles à partir de n'importe quel point-nœud mais aussi de **modifier son parcours** à chaque point-nœud en l'allongeant ou en le raccourcissant.

Vous pouvez dès aujourd'hui parcourir les réseaux à points-nœuds des **Cantons de l'Est, de Wallonie-Picarde et du Pays-de-Famenne**. Dans les prochaines années, d'autres réseaux devraient voir le jour dans la botte du Hainaut, en Brabant wallon et en Province de Liège.



DES ITINÉRAIRES PROCHAINEMENT BALISÉS

Dix itinéraires régionaux de longue distance et trois internationaux, EuroVelo 3 et 5 et La Meuse à vélo, vont également être progressivement balisés en s'appuyant sur le RAVeL. À l'instar de la Meuse à vélo et de la Vennbahn depuis l'été 2014, ils permettront aux touristes de **traverser la Wallonie à vélo durant plusieurs jours**.

LABEL « BIENVENUE VÉLO », POUR VOYAGER SEREINEMENT

Le label **Bienvenue vélo** a été initié en **2012** par les maisons du tourisme de Condroz-Famenne, Pays de Huy Meuse-Condroz et Burdinale-Mehaigne en collaboration avec les Gîtes de Wallonie, la Fédération des campings de Wallonie, les Bistrots du terroir, Accueil champêtre en Wallonie et la Traversine. À l'heure actuelle, 67 établissements sont labellisés.

Vous voyagez en vélo et souhaitez être hébergés chez des hôtes accueillants ? Il vous suffit de choisir un établissement arborant le logo Bienvenue vélo. Ils doivent tous être situés à une **distance maximum de 5 km du Ravel ou d'un réseau cyclable**. Outre cet impératif géographique, les campings, hôtels, gîtes et chambres d'hôtes labellisés fournissent un local couvert et sécurisé pour votre vélo, mais aussi une trousse de premiers soins, un équipement de nettoyage, de l'eau potable pour remplir les bidons, des cartes d'itinéraires à vélo de la région, de

l'information touristique et des suggestions de menu sain et équilibré dans les lieux de restauration. De quoi repartir du bon pied !



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le choix d'un itinéraire vélotouristique ne se fait pas au hasard. Il repose sur trois critères de base: **la sécurité, l'attractivité et la convivialité** auxquels s'ajoutent deux critères indispensables pour les familles, à savoir, **la pente et le revêtement**.



INFOS ET ADRESSES UTILES

SPW



DGO ROUTES ET BÂTIMENTS

Direction des Déplacements doux et des Partenariats communaux

📍 Boulevard du Nord, 8

5000 Namur

☎ 081 77 33 66

🌐 <http://ravel.wallonie.be>

DGO MOBILITÉ ET VOIES HYDRAULIQUES

Direction de la Planification de la mobilité

📍 Boulevard du Nord, 8

5000 Namur

☎ 081 77 30 96

🌐 <http://mobilite.wallonie.be>

PRO VELO Pro Velo

📍 Rue de Londres 15 - 1050 Ixelles

☎ Tel : 02 502 73 55

Maison des Cyclistes du Brabant wallon

Point vélo de la gare d'Ottignies

☎ Tel : 010 40 15 13

Maison des Cyclistes de Liège

Point vélo de la gare de Liège-Guillemins

☎ Tel : 04 222 20 46

Maison des Cyclistes du Hainaut

Point vélo de la gare de Mons

☎ Tel : 065 84 95 81

Maison des Cyclistes de Namur

Point vélo de la gare de Namur

☎ Tel : 081 81 38 48

🌐 www.provelo.org

GRACQ – LES CYCLISTES QUOTIDIENS



GRACQ – Secrétariat wallon
Maisons des Cyclistes de Namur

Point vélo de la gare de Namur

☎ Tel : 081 22 35 95

🌐 www.gracq.org

L'HEUREUX CYCLAGE



Canal Jasbl

📍 Rue du Château, 19 – 7500 Tournai

☎ Tel : 0474 54 37 13

🌐 www.lheureuxcyclage.be

LES ATELIERS VÉLO

Maison des cyclistes du Brabant wallon

Voir plus haut

Le garage à vélo

Avenue des Mugnets, 10

1341 Court-Saint-Étienne

Maison des cyclistes du Hainaut

Voir plus haut

Point vélo de Charleroi-Sud

📍 Square des Martyrs du 18 août

6000 Charleroi

Point vélo de Ath

📍 Square des locomotives

7800 Ath

Point vélo de Tournai

📍 Gare de Tournai

Masure 14

📍 Rue As-Pois, 7

7500 Tournai

CPAS de Tournai

📍 Séminaire de Choiseu – Avenue Bozière

7500 Tournai

Méli-Vélo

📍 Rue Dewasmes

7500 Tournai

MJ Le Château

📍 Rue du Tour, 116

7301 Petit-Hornu

MobilESEM

📍 Chaussée de Couvin, 15B

6460 Chimay

Thudi su l'Voye

📍 Drève des Alliés, 63 Z

6530 Thuin

Maison des cyclistes de Liège

Voir plus haut



© asbl Clepsydre & Provelo

Eco-Calidifourchon

📍 Avenue William Grisard, 1

4050 Chaudfontaine

Re-cycle

📍 Rue Joseph Wauters, 57

4520 Wanze

Les Compagnons de la Maison

📍 Rue Victor Libert, 55

6900 Marche-en-Famenne

Question d'équilibre

📍 Rue Nicolas Berger, 75

6700 Arlon

Maison des cyclistes de Namur

Voir plus haut

L'Outil

📍 Rue Saint-Nicolas, 78

5000 Namur

MJ Les Balances

📍 Rue des Bosquets, 38

5000 Namur

Point vélo de Gembloux

Gare de Gembloux

Brillo

📍 Rue des Glaces nationales, 144

5060 Auvelais

Foyer des Jeunes asbl

📍 Rue de la Hiéttine, 4

5370 Havelange

CONCOURS

1^{ER}
PRIX

*Un vélo
électrique*

2^E
PRIX

Un foulard Shanna

3^E ET 4^E
PRIX

*2 coffrets cadeau (comportant 2 entrées,
une petite restauration pour 2 personnes,
un ouvrage de référence et deux drapeaux)
pour le Bastogne War Museum*



QUESTION 1

*Dans quel itinéraire européen
s'intègre le RAVeL de la ligne 38 ?*

- A. La Meuse à vélo
- B. La Vennbahn
- C. L'EuroVelo 3

QUESTION 2

*Pour l'accès de quelle profession
la Wallonie est-elle compétente
depuis le 1^{er} janvier 2015 ?*

- A. Détective privé
- B. Opticien(ne)
- C. Astronaute

QUESTION 3

*Quel village du pays de la Haute-
Lesse fait partie du réseau des
plus beaux villages de Wallonie ?*

- A. Sohier
- B. Resteigne
- C. Redu

QUESTION SUBSIDIAIRE

*Combien de participations enre-
gistrerons nous d'ici le 15 avril
2015 à 23h59 ?*

COMMENT PARTICIPER ?

Répondez aux 3 questions suivantes
ainsi qu'à la question subsidiaire.

Avant le 15 avril 2015, communiquez
vos réponses ainsi que vos coordon-
nées



via internet sur wallonie.be
rubrique « concours »



ou par carte postale :
« Vivre la Wallonie »
Place Joséphine-Charlotte, 2
5100 Namur (Jambes)

**Attention ! Une seule participation
par personne et par jour.**

Une erreur s'est glissée dans notre pré-
cédent magazine. Les gagnants du n°25
(septembre 2014) étaient Viviane Feron,
Joan Gossiaux, Jean-Paul Lamy, José
Lallemand, Danny Dhondt, Ghislaine
Vandenbrouck, Antonio Argiolas et Floris
Nijsskens. Tous ont bien reçu leur lot !

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU N°26 DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014 !

1^{ER} PRIX : Jacqueline Dengis de Herve.

2^E PRIX : Pierre Ghislain de Lillois.

3 ET 4^E PRIX : Martine de Vuyst de Gesves et
Philippe Duquet de Virton.

5 ET 6^E PRIX : Arno Parlante de Woluwé-Saint-
Lambert et Ingrid Seffer de Stembert.

DU 7 AU 30^E PRIX : Fernand Duthois, Pascal
Droeven, Marc Adam, Bernadette Grosjean,
Dieter Herpoelaert, Daniel Pietquin, Nathalie
Glissoux, Jean-Marc Baps, Elisabeth Binon,
Claudine Degreef, Aurélie Pecquet, Viviane
Halut, Christine Serville, Pierino Pascolo,
Francine Genin, Alphée Guery, Emmanuel
Adam, Fabienne Dupont, Daniel Poley,
Yolande Mousset, Julien Le Brun, Hugo
Lespaigne, Léon Van Eyck, Anne Penninckx.
Bravo à eux.

Les bonnes réponses étaient : A - B - A - 11 324
participations.

 Rejoignez-nous également sur [Facebook.com/lawallonie](https://www.facebook.com/lawallonie)

Des concours réguliers y sont proposés. A gagner : des cadeaux en lien avec les actions et les événements
soutenus par la Wallonie (livres, entrées pour des spectacles, festivals, expositions, etc.)